

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE – Logement (6.2)

Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006, Décret n° 2006-1147 du 14 septembre 2006, Arrêté du 8 février 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006, Arrêté du 27 janvier 2012 modifient l'arrêté du 15 septembre 2006, Arrêté du 17 octobre 2012, Arrêté du 24 décembre 2012

A INFORMATIONS GENERALES

N° de rapport

SCI COT'HOM 488 09.04.14

Valable Jusqu'au:

08/04/2024

Type de bâtiment :

Maison Individuelle

Nature:

Appartement

Année de construction: 1900 Surface habitable:

152,31 m²

Adresse:

13 chemin Laclau

50190 Nay INSEE: 50181

Etage:

N° de Lot

Propriétaire :
Nom : SCI COT'HOM
Chemin La

Adresse: 13, chemin Laclau

50190 Nay

Date du rapport: 09/04/2014

Diagnostiqueur: LEBE David

Signature:

Référence ADEME :

Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu):

Nom: Adresse:

CONSOMMATIONS ANNUELLES PAR ENERGIE

Obtenues au moyen des factures d'énérgle du logement des années du 01/10/2011 au 01/10/2013, prix des énergles indexés au 15/08/2011

	Moyenne annuelle des consommations (détall par énergie dans l'unité d'origine)	Consommation en énergie finale (détail par énergie et per usage en kWha)	Consommation en énergie primaire (détei) par usage en kWh _{op})	Frais annuels d'énergie (ITC)
Chauffage + Eau chaude sanitaire	Gaz naturel 17 284 kWh (PCS)	Gaz naturel 15 571	15 571	816,00 €
Refroldissement				
Consommations d'énergle pour les usages recensés	Gaz naturel 17 284 kWh (PCS)	Gaz naturel 15 571	15 571	1 003,00 € ⁽¹⁾

Consommations énergéti (en énergie primake) pour la chauflege, la production d'eau c refroidissemont		Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le cheuffage, le production d'eau chaude senitaire et le rotroidessement Estimation des émissions : 23 kgegcoz/m².an			
Consommation réelle : 102 kWh _{sp} /m².an					
Logement économe Logement économe Logement économe Logement économe Logement économe Logement économe	Logement 102 kWh _{Ep} /m² an	Faible émission de GES Logemen 23 kg			

32 ADI+ Diagnostics immobiliers – 27 bls, rue du Golf – 64140 Billère

GZ LH

Ly ()





C DESCRIPTIF DU LOT À LA VENTE ET DE SES EQUIPEMENTS

C.1 DESCRIPTIFIDULYOGEMENT

TIMPE(S):DEMUR(S)

Întîtulé	Туре	Surfac e (m²)	Donne sur	Epaisseur (cm)	Isolation
Mur extérieur	Pierre de tallie moellons constitués d'un seul matériau / inconnu	-2	Extérieur	80	Epalsseur ; 10 cm

MIXIRE(S))DET(O)TURE(S)

Intitulé	Туре	Surface (m²)	Donne sur	Isolation	
Plafond	Combles aménagés	<u> </u>	Extérieur	Epalss	eur : 25 cm

MYRE(S)IDEREANOHER(S)IBASYA FILIFICATION OF THE PROPERTY OF TH

				a)			
Intitulé	Туре			fac.	Donne sur	Isolation	
		المساورة والمساورة		J.E.			
Plancher		Dalle beton			Terre-plein	Er	palsseur : 9 cm
Plancher		Dalle béton	1000		Local non chauffé	E	palsseur : 9 cm

CINYPE(S)(DEMENUISHRIE(S))

		the state of the s				
Intitul é	Туре	Surface (m²)	Donne sur	Présence de fermeture	Remplissag e en argon ou krypton	
Porte extérieur	Bois Opaque pieine	2	Extérieur			
Fenêtre RDC	Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bols ou mixte Bols/Métal - double vitrage vertical (e = 16 mm)		Extérieur	Oul	Non	
Velux	Fenêtres battantes ou coulissantés; Menuiserie Bols ou mixte Bols/Métal - double vitrage vertical (e = 16 mm)		Extérieur	Non	Non	
Fenetres 1er	Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bols ou mixte Bols/Métal VIR - double vitrage vertical (e = 16 mm)	<u>.</u>	Extérieur	Oui	Oul	

C.2 DESCRIPT F.DU: SYSTEME DESCHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT

Veilleuse Date de Fabrication Rapport d'inspection	Individuel / Collectif
Non 2005 Absent	Individuel
•	

33 ADI+ Diagnostics immobiliers – 27 bis, rue du Golf – 64140 Billère

GL LH

. (1)



Plancher chauffant à eau (Après 2000) (surface chauffée : 152,31 m²) Radiateur eau chaude (Après 2000) TYPE(S) DE SYSTEME(S) DE REFROIDISSEMENT - AUCUN -White of the Marin Alexander C.3 DESCRIPTIE DU SYSTÈME D'EAU CHAUDE SANITAIRE TYPE(S) DE SYSTEME(S) D'EAU CHAUDE SANITAIRE endemen uissance abricatio þ Inspect eilleuse Rapport d'inspect ominal ndividu Type d'énergie Type de système Jate

C.4 DESCRIPTIF DUSYSTÈME DEVENTILATION CONTRACTOR DE LA C

Gaz naturel

TYPE DESYSTEME	DEIVENTILATION AND THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPER		
		Menuiseri	Cheminé
Type de système		es sans	e sans
1,0000000000000000000000000000000000000		joint	trappe
	Ventilation mécanique auto réglable aprés 1982	Non	Non

C.5 DESCRIPTIF DES EQUIPEMENTS UTILISANT DES ENERGIES RENOUVELABLES EVAUCUN SE

Quantité d'énergie d'origine renouvelable	Néant
apportée au bâtiment :	

D NOTICE D'INFORMATION

Chaudière condensation

Pourquoi un diagnostic

- Pour Informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Usages recensés

Le diagnostic ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement.

Certaines consommations comme l'éclairage, les procédés industriels ou spécifiques (cuisson, Informatique, etc...) ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du logement indiquée par les compteurs ou les relevés.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergle finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, electricité, fiout domestique, bols, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

2545 mm (1915-1966)

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Variations des prix de l'énergie et des conventions de calcul

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure et utilisées dans la partie privative du lot.

ADI+ Diagnostics immobiliers – 27 bis, rue du Golf – 64140 Billère

GC LH



Consells pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.
- Si possible, régulez et programmez: La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante. Si vous disposez d'un thermostat, réglez le à 19 °C; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffege durant l'inoccupation des plèces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors get" fixée aux environs de 8°C. Le programmateur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Ételgnez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'irroccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inuitles.
- · Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle ;

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.

 Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

SI votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraichir.

<u>Autres usages</u>

Eclairage:

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...); poussièreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel:

 Ételgnez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...):

 Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

35 ADI+ Diagnostics immobiliers – 27 bls, rue du Golf – 64140 Billère

GC LH

Zij



RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergle. Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Projet	Mesures d'amélioration	Commentaires	Crédit d'impôt
Simulation 1	Mise en place d'ECS solaire si la toiture est orientée entre le sud-est et le sud-ouest, sans masque. (capteur solaire : 800 à 900 € HT/m²) (Un crédit d'impôt est accordé dans la limite d'un plafond de dépenses fixé à 1 000 € TTC par m² hors tout de capteur solaire.)		32 % *

^{*} Taux à 32 % pouvant être majorés à 40 % dans la limite d'un taux de 42 % pour un même matériau, équipement ou appareil si les conditions du 5bls de l'article 200 quater A du code général des impôts sont respectées

Commentaires:

Présence d'une cheminée à foyer ouvert avec trappe d'obturation.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste eie.asp Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y! www.impots.gouv.fr

Pour plus d'informations : www.ademe.fr ou www.logement.gouv.fr

F CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature

Etablissement du rapport :

Fait à Billère le 09/04/2014

Cabinet: ADI+

Nom du responsable:

Désignation de la compagnie d'assurance : GAN

N° de police : 121.312.642 Date de validité : 31/12/2014

Date de visite: 09/04/2014

ADI +

Le présent rapport est établi par LEBE David dont les compétences sont certifiées par : BUREAU VERITAS

N° de certificat de qualification : 2278106

Date d'obtention : 10/03/2011

Version du logiciel utilisé : Analysimmo DPE-3CL2012 version 2.1.1

36 ADI+ Diagnostics immobiliers – 27 bis, rue du Golf – 64140 Billère

66 LH



CERTIFICATION DE COMPETENCES





Certificat Attribué à

Monsieur David LEBE

Dunesu Veritas Certification certific que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répossions aux extences des arrètes rélatifs aux estates de certification de compétences et désautes puis en application des arricles 1.271-6 et il 271,1 du Code la Commendon es de l'Héblathon et rélatifs aux estates de compétence des personnes physiques aéplisant des données de dégrantées techniques aux que définite à l'arricle 1.271-4 du code précisé.

DOMAINES TECHNIQUES

·	Référence des serètés	Date de Certification originale	Validità du contilicat
Amiente	Arrêté du 21 novembre 2008 définissant les critères de certification des compétations ties personnés physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiente dans les immembles bâtis et les critères traccrèctistion des promissions de perfolosion.	08/04/2011	08/04/2010
Plomb	Arroto du 21 novembre 2006 definitain les criteres de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constals de risque d'exposition au promb au expétes pour résites des dégination plant dens les impositions plants des moutres d'hébitation et les critères d'accriditation des organismes de certification.	10/03/2011	10/03/2016
Termiles Métropole	Arrêté du 30 actobre 2000 modifié définisaunt les critères de contification des compétences des parsonnes physiques réalisant l'état relatif à le présence de termitée dans le bâtiment et les critères d'accréditation des emphrismes de certification.	10/03/2011	10/03/2019
DPE	Arrêté du 18 octobre 2008 modifié définissent les critères de certification des compétences des personnés physiques réalisant le dispositié de performance dos performances de certification,	10/03/2011	10/00/2018
Gez	Arreid du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des paracroses physiques réalisant l'état de l'installation intérieurs de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.	08/04/2011	08/04/2016
Electrici lé	Arrêlé du 09 juliet 2006 modifié délinissent les crières de certification des compélences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intériours d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de catrification;	02/08/2011	02/08/2016

La validité du certificat peut être vérifiée en se connectant une le site : <u>veeux certification faureauxerites fr</u>

Date : 2 8001 2011

Numéro de certificat : 2278108

Bilenne CASA Directeur J

37 ADI+ Diagnostics immobiliers – 27 bis, rue du Golf – 64140 Billère



ATTESTATION D'ASSURANCE



EURL SUD OUEST ASSURANCES GAN ASSURANCES 110 bd Alsace Lorraine

64000 PAU

Tél.: 05 59 32 38 32 Fax: 05 59 92 04 43 Orine 07.030527 Siret 498.494.558

ATTESTATION D'ASSURANCE

RESPONSABILITE CIVILE DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS

La compagnie d'assurance. GAN ASSURANCES, dont le siège social est situé 8/10 RUE D'ASTORG 75383 PARIS CEDEX 08, atteste que :

Assuré : ADI sise 27 BIS RUE DU GOLF 64140 BILLERE

est titulaire d'un contrat nº 121.312.642 à effet du 01/02/2012, par l'intermédiaire de AGENCE DE PAU PYRENEES, garantissant la responsabilité civile professionnelle dans le cadre de ces activités de DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS

Ce contrat est conforme aux prescriptions légalex et réglementaires en vigueur en France

- à l'ordonnance N°2005-655 du 8 juin 2005 modifiée,
- et aux dispositions du décret n) 2006-114 du 5 septembre 2006.

Il est entendu que la garantie n'est effective que pour les personnes physiques certifiées ou murales employant des personnes physiques certifiées ou constituées de personnes physiques certifices.

La présente attestation est valable du 01/01/2014 au 31/12/2014 à 24 Heures.

Fait à PAU, le 14 janvier 2014 pour servir et valoir ce que de droit.

EURL SUD QUEST ASSURANCES

N.B.: Cette attestation ne constitue qu'une présomption de garantie de contrat de samples de la constitue du contrat de c en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contret d'assurance auxquelles elle se réfère.

Dan Ásturações «Compagnio lea pare de esqueções e de réessor antes ». Sectivis antespor a contida de 100 617 70 auxoc tentida antes april - ACS Park 647 663 797 - APC - 65122.

Têl. 10 170 4 20 00 - Antespor atom to tentida a compagnio de 100 170 a 20 00 - Antespor atom to tentida a compagnio de 100 170 a 20 00 - Antespor atom to tentida a compagnio de 100 170 a 20 00 - Antespor atom to tentida a 2021 100 to tentida 00 a 100 a 1

GC LH

en d